

Veille du 31 mars 2019

34 – Hérault

Arrêtés espèces protégées

ZAC de la Font de Mauguio - SPL L'or Aménagement, MAUGUIO - 14/01/2019
destruction autorisée pour 78 espèces : Diane, Triton marbré, Busard cendré, Busard des roseaux, Oedichnème, Rollier, Sterne hansel, etc. Compensation par gestion de 10 ha de milieux ouverts.

Arrêté de rejet - Parc Photovoltaïque Orion 5 - Neoen, CREISSAN - 24/01/2019
demande de dérogation rejetée (cf. avis d'AE ci-dessous)

Entrepôt logistique Zone fret - aéroport Montpellier - Neximmo 106, MAUGUIO - 05/03/2019
24 ha d'habitat à Outarde + Coucou geai, Pélodyte, Triton palmé, etc. Compensation sur 24 ha dont la moitié dans la Crau sur le site de la CDC (Cossure).

Consultations publiques en ligne

Dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées - Aménagement de la RD 68 LIEN entre l'A750 et la RD986, GRABELS, jusqu'au 06/01/2019 [lien](#)
8 km de nouvelle route, essentiellement sur garrigues et pelouses. destruction d'une station de Glaïeul douteux et 108 espèces animales protégées : Diane, Proserpine, Pélobate, Lézard ocellé, les 2 Psammodes, Busard cendré, Pie-grièche méridionale, Rollier. Compensation sur 330 ha essentiellement répartis sur le Causse d'Aumelas.

bassin Adour-Garonne, du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019 [lien](#)

bassin Rhône-Méditerranée, du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019 [lien](#)

Avis d'enquêtes publiques

Modification n° 12 plu, du 2 janvier 2019 au 4 avril 2019, MONTPELLIER

Révision pos/plu et périmètre protection monuments, du 11 mars 2019 au 11 avril 2019, MONTBAZIN

Enquête unique révision plu et zonage assainissement, du 18 mars 2019 au 16 avril 2019, CORNEILHAN

Modification n° 2, du 18 mars 2019 au 17 avril 2019, TEYRAN

Enquête unique révision générale du plu et zonage assaini, du 25 mars 2019 au 24 avril 2019, SAUVIAN
cf. avis d'AE ci-dessous

Dup pour aménagement zac du pradas, du 1 avril 2019 au 3 mai 2019, MONTARNAUD

Avis de l'Autorité environnementale

NOUVEAU :

Aménagement de l'« allée alluviale », BAILLARGUES, le 05/12/2018 [PDF](#)

environ 10 ha d'extension urbaine et aménagements hydrauliques au sud-ouest. Enjeux faune-flore a priori faibles.

Projet de plan local d'urbanisme (PLU), MONTBAZIN, le 10/12/2018 [PDF](#)

4 ha d'extension urbaine vers le sud et 1 ha d'extension du stade. 1 plante protégée potentiellement impactée (Anémone couronnée).

Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté, LACOSTE, le 09/01/2019

pas d'avis donné

Élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) des Hautes Terres d'Oc, LA SALVETAT-SUR-AGOUT, le 24/01/2019 [PDF](#)

564 ha d'urbanisation prévu ! Consommation d'espace jugé déraisonnable. Document mal ficelé.

Plan local d'urbanisme (PLU), SAUVIAN, le 07/02/2019 [PDF](#)

26 ha d'extension urbaine vers le sud sur terres agricoles.

Projet d'élaboration du plan local de l'urbanisme (PLU), le 07/03/2019 [PDF](#)

6 ha de terres agricoles, ERC non suivie.

Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté, USCLATS-DE-BOSC, le 14/03/2019

pas d'avis donné

POUR RAPPEL :

Plan local d'urbanisme (PLU), POUZOLS, le 09/04/2018

pas d'avis donné

Centrale photovoltaïque au sol CS Trou du Mouton, OLONZAC, le 09/04/2018 [PDF](#)

5 ha sur pelouses relictuelles. Inventaires insuffisants, mais tout de même des enjeux forts mis en évidence : Busard cendré, Pie-grièche à tête rousse, les deux Psammodromes, etc.

Élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pic Saint-Loup Haute Vallée de l'Hérault, le [PDF](#)

prévoit 310 ha d'urbanisation sur 15 ans. Développement photovoltaïque et carrières non exclu des zones à plus fort enjeu.

26/04/2018 [PDF](#)

complexe hôtelier de 7 ha. Etude insuffisante et obsolète. Inventaires naturalistes datant de 1990... Demande de compléments.

Aménagement de protection contre les inondations de la basse vallée de la Mosson, LATTES - le 06/06/2018

impacts forts sur 3 km de berges et ripisylves. Enjeux Cistude, Diane, Rolliers, etc. Compensation sur 12 ha de zones humides. Evitement et réduction mal définis.

Neximmo 106, MAUGUIO - le 13/06/2018 [PDF](#)

17 ha de terres agricoles au nord-est de l'aéroport. Projet saucissonné et à l'utilité douteuse. Dossier de dérogation espèces protégées en cours d'examen (enjeu Outarde).

Défrichement pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol, LA-TOUR-SUR-ORB - le 06/07/2018 [PDF](#)

4 ha d'extension vers le sud-est. Dossier incomplet, mesures ERC à redéfinir. Avis remis après compléments.

Déclaration de projet de lycée emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU),

GIGNAC, le 23/08/2018 [PDF](#)

6 ha de terres agricoles éloignées du bourg (au sud). Pélobate, Lézard ocellé, etc. Démarche d'évitement insuffisante.

Création de la Zac Frange Urbaine Sud, SUSSARGUES, le 29/08/2018 [PDF](#)

11 ha d'urbanisation vers le sud. Etude jugée insuffisante, démarche ERC idem.

Aménagement du quartier "Georges Bizet", BAILLARGUES, le 18/09/2018

pas d'avis donné

Parc photovoltaïque, CREISSAN, le 05/10/2018 [PDF](#)

5 ha sur pelouses. Dans la ZPS Minervoises et le domaine vital d'un couple d'Aigle de Bonelli. Astragale glaux, Lézard ocellé, Proserpine, etc. Absence de démarche ERC. Présence d'une décharge sauvage.

ZAC les portes de l'aéroport à aménager, MAUGUIO, le 08/10/2018

pas d'avis donné. 5 ha de terres agricoles, cf. [PDF](#)

Déviations sur la RN113, et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme, LUNEL, le

10/10/2018 [PDF](#)

Contournement par le sud. 6 km de nouvelles routes et 6 km d'élargissement. 29 ha de terres agricoles détruites. Outarde, Diane, Lézard ocellé, Cistude, etc. Mesures de compensation jugées nécessaires mais non définies.

Création de parc photovoltaïque au sol, LIGNAN-SUR-ORB, le 11/10/2018

pas d'avis donné

Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté, MARSILLARGUES, le 17/10/2018

pas d'avis donné

Révision générale du plan d'occupation des sols (POS) valant élaboration du plan local d'urbanisme

(PLU), POILHES, le 18/10/2018

pas d'avis donné

Révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) de Montpellier Méditerranée Métropole,

MONTPELLIER, le 24/10/2018 [PDF](#)

Démarche ERC "inaboutie" qui permettra à des projets de déroger aux prescriptions du SCOT. 1500 ha d'urbanisation prévue sur 21 ans, essentiellement sur terres agricoles, mais quand même 243 ha sur milieu

naturels dont 171 en milieu ouvert (garrigues, pelouses, landes). Un projet d'urbanisation très mal cadré sur les garrigues à kermès du plateau de Bel-Air (communes de Grabels et Juvignac). Un projet de 22 ha en ZPS à Cournonterral.

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Pignan (34) relative à l'installation d'un pôle oléicole et d'un établissement bancaire, PIGNAN, le 26/10/2018

pas d'avis donné

Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté, CRUZY, le 26/10/2018

pas d'avis donné

Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté, PIERRERUE, le 26/10/2018

pas d'avis donné